

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM**COMPTE RENDU****SÉANCE DU 26 JUIN 2019****19 HEURES 00 À ELSENHEIM**

Date de convocation : 18 juin 2019

Délégués en fonction : 29 Présents : 25 Absents et excusés : 0 Procurations : 4

Membres présents :

- **Artolsheim** : Mme Dominique MARTIN
- **Bindernheim** : Mme Denise ADOLF
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN,
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Mme Catherine GREIGERT, M. Marc GAUTIER, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY
- **Ohnenheim** : M. Daniel HENNEVILLE
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : Mme Anne-Marie NEEFF
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST, Mme Josiane GERBER
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS, M. Justin FAHRNER

Absents excusés :

Mme Sabrina THOMANN – HENNINGER (Procuration à Bruno KUHN), M. Maurice FAHRNER (procuration à Jean-Louis SIEGRIST), Mme Chrystelle ERARD (procuration à Catherine GREIGERT), M. Gilles WEBER (procuration à Marie FREY), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. Clément ROHMER (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), Mme Marie-Paule FLAITZ (suppléante), M. Sébastien SCHWOEHER (suppléant), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseiller Départemental), M. Thomas MARCHAND (Responsable des Ressources Humaines), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments), M. Thierry WALTER (Directeur du Pôle « animation du Territoire »), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance Jeunesse), M. Stéphane HUMMEL (Chargé du développement économique).

Assistaient en outre :

M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Joseph BORTOT (suppléant), M. François REMOND (suppléant), Mme Colette WEIXLER (suppléante), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Matthieu HART (suppléant), Mme Ghislaine LEFLAEC (suppléante), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable du Pôle « Gestion des moyens, des ressources et des personnels »), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle « Aménagement du territoire »).



ORDRE DU JOUR

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
LE 26 JUIN 2019
19 HEURES 00 À LA SALLE POLYVALENTE D'ELSENHEIM

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2019
3. Décisions du Président et du Bureau

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. **Personnel – modification du plan des effectifs**
 - a. Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques
 - b. Création de trois emplois d'Educateur des APS de 1^{ère} classe et d'un emploi d'Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe
2. **Statuts – transferts de compétences au PETR Sélestat – Alsace Centrale**
 - a. Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial
 - b. Adhésion au Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Région de Freiburg – Centre et Sud Alsace

C. FINANCES

1. Approbation du Compte Administratif 2018
2. Adoption du Compte de gestion 2018
3. Proposition d'affectation des résultats
4. Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2018
5. Décision budgétaire modificative n°1
6. Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales 2019 – Modalités de répartition

D. SERVICES A LA PERSONNE

1. Périscolaire d'Heidolsheim – Constitution d'une servitude de passage
2. Accueils périscolaires et accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) – Décision tarifaire
3. Structures périscolaires – Rapports d'activités 2018

E. VOIRIE – RÉSEAUX

1. Eclairage Public – Fonds de concours des communes de Sundhouse et Bindernheim pour l'extension des réseaux
2. Fonds de concours à la commune de Sundhouse pour le financement des travaux de voirie rues de la gare et des écoreuils

F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

1. Fusion du Syndicat mixte Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach et le Syndicat à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen – Création du Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin - Renonciation de sa transformation en EPAGE

2. Trophée qualité Accueil de la Chambre des Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole
- Soutien financier aux entreprises

G. HABITAT – ECONOMIES D'ENERGIE

1. Plan local de l'Habitat – Aides à la rénovation énergétique
2. Plan local de l'Habitat – Convention de partenariat en faveur de la maîtrise de l'Energie avec EDF

H. VŒUX ET COMMUNICATIONS

A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,

- ◆ **désigne à l'unanimité**, comme secrétaire de séance, Monsieur Alex JEHL, Conseiller.

*

**

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2019.

Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 15 mai 2019.

Adopté à l'unanimité.

3. Décisions du Président et du Bureau

Le Président rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président et le Bureau en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

*

**

B. ADMINISTRATION GENERALE

1. Personnel – Modification du plan des effectifs

- a. Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de la modification du plan des effectifs du budget principal par la création d'un emploi fonctionnel de directeur général des services techniques d'EPCI de 20 000 à 40 000 habitants ;
- ◆ **dit** que cet emploi est créé à compter du 1^{er} août 2019 ;
- ◆ **précise** qu'un avis défavorable de la CAP entraînerait d'office l'annulation de la procédure de création de l'emploi fonctionnel mentionné.

Adopté à l'unanimité.

*

**

- b. Création de trois emplois d'Educateur des APS de 1^{ère} classe et d'un emploi d'Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de la modification du plan des effectifs des Budgets Annexes «Piscine » et «Médiathèques » par la création des emplois tels qu'énumérés par voie de transformation-suppression des emplois existants ;
- ◆ **dit** que la date de ces transformations-suppressions est fixée au 1^{er} juillet 2019 ou, à la date d'effet possible pour les agents éligibles ultérieurement au 1^{er} juillet 2019 ;

- ◆ **précise** qu'un avis défavorable de la CAP entraînerait d'office l'annulation de la procédure de transformation-suppression de l'emploi du ou des agents concernés.

Adopté à l'unanimité.

*

**

2. Statuts – Transferts de compétences au PETR Sélestat – Alsace Centrale

a. Elaboration du Plan Climat Air énergie Territorial

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** le transfert au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE de sa compétence relative à l'élaboration d'un plan climat-air-énergie territorial (PCAET) en vue de la réalisation de ce plan à l'échelle du territoire couvert par le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de SÉLESTAT ET SA RÉGION ;
- ◆ **demande** aux préfets du BAS-RHIN et du HAUT-RHIN que les statuts du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE soient modifiés pour y ajouter cette compétence.

Adopté à l'unanimité.

*

**

b. Adhésion au Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Région de Freiburg – Centre et Sud Alsace

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **autorise** le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE à participer au futur « *groupement européen de coopération territoriale* » (GECT) REGION FREIBURG - CENTRE ET SUD ALSACE pour y représenter les quatre Communautés membres du PETR ;
- ◆ **demande** aux préfets du BAS-RHIN et du HAUT-RHIN que les statuts du PETR SÉLESTAT - ALSACE CENTRALE soient modifiés pour y ajouter la possibilité pour le PETR d'adhérer au futur GECT au nom de ses membres.

Adopté à l'unanimité.

*

**

C. FINANCES

1. Approbation du Compte Administratif 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** des comptes 2018 arrêtés comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Total		Résultat
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Principal	6 725 397,24	12 858 321,53	1 687 469,97	1 436 479,80	8 412 867,21	14 294 801,33	5 881 934,12
Piscine	735 732,65	752 400,92	8 394,85	65 502,90	744 127,50	817 903,82	73 776,32
Médiathèques	425 661,21	442 308,94	18 925,97	53 403,81	444 587,18	495 712,75	51 125,57
EMI	342 198,06	350 216,72	2 293,99	3 022,42	344 492,05	353 239,14	8 747,09
OM	2 002 843,29	2 110 254,22			2 002 843,29	2 110 254,22	107 410,93

PAIM	1 102 101,20	1 180 732,28	3 415 792,00	1 075 443,34	4 517 893,20	2 256 175,62	-2 261 717,58
ZAI SUNDHOUSE	3 841,44	215 954,96	414 087,21	0,00	417 928,65	215 954,96	-201 973,69
GENDARMERIE	55 162,84	154 662,03	1 162 027,56	0,00	1 217 190,40	154 662,03	-1 062 528,37
ZAIH	0,00	0,00	86 402,10	0,00	86 402,10	0,00	-86 402,10
TOTAL	11 392 937,93	18 064 851,60	6 795 393,65	2 633 852,27	18 188 331,58	20 698 703,87	2 510 372,29

Restes à réaliser	Montants
Dépenses	2 397 278,70 €
Recettes	728 280 €
Résultat	-1 668 998,70 €

- ◆ **constate** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre aux différents comptes du budget principal et des budgets annexes ;
- ◆ **vote et arrête** les résultats définitifs au titre de l'exercice 2018 comme ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des membres présents. (Monsieur Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président, ayant quitté la séance, ne prend pas part au vote pour ce point.)

*

**

2. Adoption du Compte de gestion 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **déclare** que les comptes de gestion dressés pour chacun des budgets de l'exercice 2018 par le Trésorier ; visés et certifiés conformes par le Président ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à l'unanimité.

*

**

3. Propositions d'affectation des résultats

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

➤ **BUDGET PRINCIPAL**

- ◆ **décide** de l'affectation d'une partie du résultat pour un montant de 250 990,17 € en section d'investissement, pour résorber le besoin de financement constaté, à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » ;
- ◆ **décide** de la mise en réserve du reste du résultat soit 5 881 934,12 € en réserves - article 002 « Excédent de fonctionnement reporté ».

➤ **BUDGET ZAI SUNDHOUSE**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **212 113,52 €**
 - ◆ Déficit d'investissement : **414 087,21 €**

➔ **BUDGET ZAI MARCKOLSHEIM**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **78 631,08 €**
 - ◆ Déficit d'investissement : **2 340 348,66 €**

➔ **BUDGET ZAI HILSENHEIM**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **0 €**
 - ◆ Déficit d'investissement : **86 402,10 €**

➔ **BUDGET MEDIATHEQUES**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **16 647,73 €**
 - Excédent d'investissement : **34 477,84 €**

➔ **BUDGET PISCINE**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **16 668,27 €**
 - ◆ Excédent d'investissement : **57 108,05 €**

➔ **BUDGET ECOLE DE MUSIQUE**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **8 018,66 €**
 - ◆ Excédent d'investissement : **728,43 €**

➔ **BUDGET GENDARMERIE**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **99 499,19 €**
 - ◆ Déficit d'investissement : **1 162 027,56 €**

➔ **BUDGET ORDURES MENAGERES**

- ◆ **constate** comme suit les résultats de l'exercice 2018 :
 - ◆ Excédent de fonctionnement : **107 410,93 €**

Adopté à l'unanimité.

*

**

4. Bilan des acquisitions et cessions immobilière pour 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le bilan des acquisitions et cessions immobilières pour la Communauté de Communes, pour l'année 2018 ;
- ◆ **décide** que ce bilan est annexé au compte administratif de l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité.

*

**

5. Décision budgétaire modificative n°1

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ se prononce favorablement sur la décision budgétaire modificative n°1 suivante :

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
90	011	Charges à caractère général	611	Contrat de prestations de services	+ 500	Atelier RH
90	011	Charges à caractère général	6257	Réceptions	- 500	
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811	Dotations aux amortissements	+ 50 228	Amortissement frais d'études non suivis de réalisation
01	014	Atténuation de produits	7391178	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	+ 1 000	Prélèvements pour dégrèvements GEMAPI
01	022	Dépenses imprévues			- 51 228	
TOTAL =					0	

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
822	21	Immobilisations corporelles	21752	8314	Installations de voirie	+ 30 040	Complément crédits prévus au budget travaux piste cyclable Elsenheim Grussenheim
822	21	Immobilisations corporelles	21752	81	Installations de voirie	+ 25 000	Travaux définitifs des feux à Hilsenheim selon décision de bureau
822	21	Immobilisations corporelles	21752	8312	Installations de voirie	+ 125 000	Travaux piste cyclable Marckolsheim Ohnenheim
64	21	Immobilisations corporelles	2111	54211	Terrain	+ 144	Frais d'actes terrain Heidolsheim et acquisition terrain d'assiette à l'euro symbolique
020	20	Immobilisations incorporelles	2041412	01419	Subventions d'équipement versées	+ 30 000	Fonds de concours Sundhouse
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Autre bâtiment public	- 159 955	
831	041	Opérations patrimoniales	45811	8511	Dépenses sous mandat	+ 143 555.15	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
831	041	Opérations patrimoniales	2145	86112	Construction sur sol d'autrui installations	+ 30 485.42	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs

					générales, agencement s, aménageme nts		
831	041	Opérations patrimoniales	2145	8642	Construction sur sol d'autrui installations générales, agencement s, aménageme nts	+ 4 255.23	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
64	041	Opérations patrimoniales	2141	5482	Construction sur sol d'autrui	+ 6 028	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
822	041	Opérations patrimoniales	21752	81	Installations de voirie	+ 1 776	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
820	21	Immobilisatio ns corporelles	2182	0237	Matériel de transport	+ 28 000	Achat camionnette plateau
820	21	Immobilisatio ns corporelles	2188	0245	Autres immobilisati ons corporelles	+ 3 000	Grilles d'exposition
820	21	Immobilisatio ns corporelles	21578	0244	Autre matériel et outillage de voirie	- 31 000	
TOTAL =						+ 236 328.80	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
831	041	Opérations patrimoniales	2031	8511	Frais d'études	+ 143 555.15	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
831	041	Opérations patrimoniales	2031	86112	Frais d'études	+ 30 485.42	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
831	041	Opérations patrimoniales	2031	8642	Frais d'études	+ 4 255.23	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
64	041	Opérations patrimoniales	2031	5482	Frais d'études	+ 6 028	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
822	041	Opérations patrimoniales	2031	81	Installations de voirie	+ 1 776	Bascule des frais d'études vers comptes définitifs
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28031			+ 50 228	Amortissement frais d'études non suivis de réalisation
01	024	Produits des cessions d'immobilisati on				+ 1	Vente Renault Clio 2
TOTAL =						+ 236 328.80	

BUDGET MEDIATHEQUE

❖ Section de fonctionnement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
321	011	Charges à caractère général	611	Contrat de prestations de services	+ 5 900	Crédits nécessaires à l'impression des livres illustrés par les enfants des écoles
321	011	Charges à caractère général	6184	Formation	- 2 000	
321	011	Charges à caractère général	6188	Autres frais divers	- 3 900	
TOTAL =					0	

BUDGET PISCINE

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
413	21	Immobilisations corporelles	2183		Matériel de bureau et informatique	+ 900	Acquisition d'un terminal de paiement électronique
413	20	Immobilisations incorporelles	2031		Frais d'études	- 900	
TOTAL =						0	

BUDGET GENDARMERIE

❖ Section d'investissement

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
114	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	370 000	Remboursement prêt par anticipation
114	16	Emprunts et dettes assimilées	166		Refinancement de dette	711 748	Refinancement prêt Caisse d'Epargne et équilibre budgétaire suite au réaménagement de la dette
TOTAL =						+ 1 081 748	

Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
114	16	Emprunts et dettes assimilées	1641		Emprunts	376 000	Refinancement prêt remboursé par anticipation

114	040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1641	Emprunt	21 353	Capitalisation des Indemnités de Remboursement anticipé.
114	16	Emprunts et dettes assimilées	166	Refinancement de dette	711 748	
114	021	Virement de la section de fonctionnement			- 27 353	
TOTAL =					+ 1 081 748	

❖ **Section de fonctionnement**

Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	011	Charges à caractère général	627	Services bancaires et assimilés	+ 1 126	Frais de dossier pour les deux contrats refinancés
114	011	Charges à caractère général	615221	Entretien bâtiment public	- 1 126	
114	66	Charges financières	6688	Autres charges financières	+ 6 000	Indemnités de remboursement anticipé
114	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6688	Autres charges financières	+ 21 353	Indemnités de remboursement anticipé capitalisées
114	023	Virement à la section d'investissement			- 27 353	
TOTAL =					0	

Adopté à l'unanimité.

*

**

6. Fonds de Péréquation des Ressources intercommunales et communales 2019 – Modalités de répartition

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **arrête** les critères de répartition de la contribution due par l'intercommunalité au titre du FPIC entre la Communauté de Communes et les communes membres selon la méthode de droit commun (identique au dispositif arrêté en 2018) ;
- ◆ **prend acte** que, pour l'année 2019, la contribution de la Communauté de Communes et des communes est fixée comme suit :

Collectivité	Contribution en €	%
CCRM	423 338	44,65
ARTOLSHEIM	20 133	2,12
BINDERNHEIM	18 024	1,90

BOESENBIESEN	5 266	0,55
BOOTZHEIM	10 929	1,15
ELSENHEIM	14 789	1,56
GRUSSENHEIM	14 085	1,48
HEIDOLSHEIM	7 818	0,82
HESSENHEIM	10 782	1,14
HILSENHEIM	43 528	4,59
MACKENHEIM	20 439	2,16
MARCKOLSHEIM	226 017	23,84
OHNENHEIM	17 015	1,79
RICHTOLSHEIM	7 300	0,77
SAASENHEIM	9 826	1,04
SCHOENAU	26 958	2,84
SCHWOBSHEIM	4 704	0,50
SUNDHOUSE	32 370	3,41
WITTISHEIM	34 841	3,67
TOTAL	948 162	100,00

- ◆ **charge** le Président de notifier cette répartition au représentant de l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

*
**

D. SERVICES A LA PERSONNE

1. Périscolaire d'Heidolsheim – Constitution d'une servitude de passage

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **décide** de la constitution d'une servitude d'accès grevant la parcelle Section 22 n° 286/133 d'une contenance de 36,10 ares, appartenant à la Commune de HEIDOLSHEIM au profit de la parcelle Section 22 n° 287/133 de 6,60 ares, appartenant à la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim ;
- ◆ **décide** de la modification de l'acte de vente en conséquence ;
- ◆ **autorise** le Président à signer tout document à intervenir dans cette affaire ;
- ◆ **demande** au Président de notifier la présente décision à Maître Aurélie HERTH, notaire à Marckolsheim.
- ◆ **charge** l'étude de Maître Aurélie HERTH de réaliser toutes les démarches nécessaires pour cette régularisation.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Accueils périscolaires et accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) – Décision tarifaire

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** les nouvelles grilles tarifaires applicables dans les accueils périscolaires et les ALSH du territoire ;

- ◆ **décide** de leur application à compter du 1^{er} septembre 2019 ;
- ◆ **charge** le Président de notifier ces nouveaux tarifs à l'AGF du Bas-Rhin, gestionnaire des accueils périscolaires et des ALSH de la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité.

*
**

3. Structures périscolaires – Rapports d'activités 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **prend acte** des rapports d'activités 2018 présentés par l'AGF du Bas-Rhin pour les structures d'accueil périscolaires de Marckolsheim, Elsenheim, Heidolsheim, Richtolsheim, Sundhouse, Wittisheim et Hilsenheim ainsi que pour le service de cantine de Mackenheim.

*
**

E. VOIRIE – RESEAUX

1. Eclairage Public – Fonds de concours des communes de Sundhouse et Bindernheim pour l'extension des réseaux

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** les fonds de concours à hauteur de 50 % du montant des travaux pour l'extension du réseau d'éclairage public des communes de Bindernheim pour la rue des Abricots et de Sundhouse pour la route de Saasenheim et la rue du Maire Leonhart ;
- ◆ **approuve** les projets de convention avec les deux communes ;
- ◆ **autorise** le Président à signer les conventions en question avec les communes concernées.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Fonds de concours à la commune de Sundhouse pour le financement des travaux de voirie rues de la Gare et des Ecureuils

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le versement d'un fonds de concours de 30 000 € à la Commune de Sundhouse pour la rénovation de la voirie des rue de la Gare et des Ecureuils ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune de Sundhouse ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **acte** de l'inscription des crédits nécessaires au programme 01419 - fonction 020 - article 2041412 « Subventions d'équipement versées aux communes » au titre de l'année 2019.

Adopté à l'unanimité.

*
**

F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

1. Fusion du Syndicat Mixte Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal Blind et du Canal de Widensolen – Création du Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin - Renonciation à sa transformation concomitante en EPAGE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de périmètre de fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen au sein d'un nouveau syndicat mixte ;
- ◆ **décide** d'adhérer au syndicat mixte issu de la fusion du syndicat mixte du Quatelbach Canal Vauban avec le Syndicat Intercommunal du Muhlbach, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Giessen et le Syndicat Intercommunal de la Blind et du Canal de Widensolen pour la totalité du périmètre de la communauté inclus dans celui du bassin versant des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin ;
- ◆ **approuve** les statuts du syndicat mixte issu de la fusion, sous réserve de l'intervention de l'arrêté préfectoral correspondant ;
- ◆ **renonce** à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) ;
- ◆ **désigne** Monsieur Martin KLIPFEL, Conseiller, comme délégué titulaire et Monsieur Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, Président, comme délégué suppléant de la Communauté de Communes au sein du Comité Syndical du syndicat mixte des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin ;
- ◆ **autorise** le Président à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Trophée qualité Accueil de la Chambre des Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole - Soutien financier aux entreprises

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention avec la CCI Alsace Eurométropole ;
- ◆ **autorise** le Président à signer la convention en question.

Adopté à l'unanimité.

*
**

G. HABITAT – ECONOMIE D'ENERGIE

1. Plan local de l'Habitat – Aides à la rénovation énergétique

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** l'attribution des aides exposées aux particuliers bénéficiaires.

Adopté à l'unanimité.

*
**

2. Plan local de l'Habitat – Convention de partenariat en faveur de la maîtrise de l'Énergie avec EDF

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- ◆ **approuve** le projet de convention de partenariat en faveur de la maîtrise de l'énergie avec EDF ;
- ◆ **autorise** le Président à signer le projet de convention en question ainsi que tous les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité.

*
**

H. VŒUX ET COMMUNICATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 25.

Fait à Marckolsheim, le 27 juin 2019

Le Président,
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

